

REVUE BELGE
DE
NUMISMATIQUE

PUBLIÉE
SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE

—————
DIRECTEURS :

MM. LE V^{ic} B. DE JONGHE, LE C^{ie} TH. DE LIMBURG-STIRUM ET A. DE WITTE

—————
1904
SOIXANTIÈME ANNÉE



BRUXELLES,
J. GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI,
Rue de la Limite, 21.

—————
1904

NUMISMATIQUE BRUXELLOISE

MÉDAILLE D'OR

OFFERTE PAR LA VILLE DE BRUXELLES

AU

BARON JOSEPH VAN DER LINDEN D'HOOGHVORST

MAIRE

du 25 février 1814 au 8 mars 1816

PLANCHE II.

Il y a juste trente-neuf ans que la *Revue de la Numismatique belge* de 1865, désireuse très probablement d'encourager notre début, voulut bien accueillir notre premier article dans ses colonnes.

Ce premier essai avait pour titre : *Médaille d'or offerte par les habitants de Bruxelles à Nicolas-Jean Rouppe en l'an VIII* (1800), et avait pour but de faire connaître aux numismates une pièce unique, frappée pour témoigner l'estime et la reconnaissance des Bruxellois, à l'ancien agent du pouvoir exécutif du gouvernement français près de l'Administration centrale du Département de la Dyle, pendant la tourmente révolutionnaire.

Cette médaille, que dans notre article de 1865 notre inexpérience de débutant nous fit supposer l'œuvre du graveur parisien B. Duvivier, à cause de l'origine liégeoise de cet artiste, a été restituée depuis par nous à Charles-François Trébuchet (1).

Ce médailleur vint s'établir en Belgique à la suite de la deuxième invasion française, alors que le pays traversait une triple crise, provoquée à la fois par l'avortement de la Révolution brabançonne, la fin du régime autrichien et l'annexion de la Belgique à la France.

La cause de notre supposition erronée, que nul du reste n'a relevée, malgré notre appel aux numismates, s'explique par l'absence complète à cette époque de médailleurs dans notre pays, juste au moment de la fermeture de l'atelier monétaire de Bruxelles.

Notre méprise ainsi réparée dans la publication même où elle avait pris naissance, nous voulons rappeler aujourd'hui, à la mémoire des Bruxellois, un second témoignage de la reconnaissance de leurs ancêtres, en publiant une autre médaille d'or, offerte par la Ville de Bruxelles en 1816, à son maire, M. le Baron Joseph Van der Linden d'Hooghvorst.

Voici, tout d'abord, quelques détails biographi-

(1) Voir nos publications sur ce graveur franco-belge, dans la 3^e année de la *Gazette Numismatique*, livraisons de janvier et d'avril 1899.

ques sur le héros de cette flatteuse manifestation :

Joseph, Marie, Jean-Baptiste, Colette, Ghislain baron Van der Linden d'Hooghvorst (à titre personnel), naquit à Bruxelles, le 12 juin 1782.

Très jeune encore, il résolut d'entrer dans la carrière des affaires publiques et bientôt il fut nommé auditeur au Conseil d'État de l'empire français. Peu de temps après, il fut attaché à la préfecture du département de l'Ourthe, c'est-à-dire de la province de Liège.

Pendant les graves événements de 1814, sa notoriété se répandit bien vite dans le pays, car l'opinion publique, toujours en quête de fonctionnaires dévoués, fut unanime à Bruxelles pour le désigner comme le futur maire de la ville.

Et, en effet, le 25 février 1814, le gouverneur général de la Belgique, au nom des Puissances alliées, l'appela à cette haute situation. Il remplit ces difficiles fonctions pendant tout le temps de l'occupation étrangère, jusqu'au commencement du mois de mars 1816, époque où il sollicita sa démission honorable.

Par arrêté royal du 8 du même mois, S. M. le roi Guillaume I^{er} voulut bien la lui accorder dans les termes les plus flatteurs et lui témoigner sa satisfaction pour les services multiples qu'il avait rendus à la ville dans les circonstances les plus difficiles.

Sa Majesté décida, en même temps, que les fonctions qui étaient attribuées au maire seraient désormais remplies jusqu'à l'organisation définitive de l'administration municipale, par une commission de quatre membres, et que le secrétaire-général de la mairie resterait attaché, en cette même qualité, à cette commission.

Comme preuve de la satisfaction de Sa Majesté, le baron Joseph d'Hooghvorst fut nommé chambellan du roi et chevalier de l'ordre du Lion néerlandais. De plus, il fut reconnu et admis comme membre du Corps équestre de la province du Brabant méridional.

Après que le maire démissionnaire eût fait connaître, dans la séance du conseil du 15 mars, l'arrêté royal du 8 du même mois, et que le dit conseil lui eût donné acte de sa communication, il fut décidé qu'en considération des services nombreux rendus par M. le Maire à l'administration dans les circonstances que l'on sait, avec un zèle et une activité infatigables, on lui offrirait une médaille d'honneur au nom de la ville, destinée à conserver le souvenir de son dévouement et de son administration.

Le procès-verbal de cette séance porte de plus :

« Attendu qu'il est constant et reconnu qu'il a
» été puissamment secondé dans l'exercice de ses

» fonctions par MM. les adjoints barons De Vos,
 » de Thysebaert, M. de Waha et M. le secrétaire
 » Malaise cadet, il a été pareillement résolu de
 » leur voter un témoignage de reconnaissance en
 » leur offrant les épées attachées à l'exercice de
 » leurs fonctions et qui étaient destinées au ser-
 » vice de leurs successeurs. »

Ce fut le 10 décembre 1816 qu'une députation de la Commission municipale de la ville alla offrir cette médaille d'or au baron Joseph Van der Linden d'Hooghvorst, en son hôtel de la rue de l'Écuyer.

Il nous semble inutile de rappeler ici le rôle que le baron Joseph d'Hooghvorst joua pendant et après la Révolution de 1830, à l'exemple de son frère le baron Emmanuel Van der Linden d'Hooghvorst, général en chef des gardes civiques belges.

Il fit partie successivement du Congrès National, de la Chambre des Représentants et du Sénat de Belgique. Il fut décoré de la Croix de fer et nommé officier de l'ordre de Léopold.

Après quelques jours de maladie, il mourut à Bruxelles, en décembre 1846, et fut enterré à Limal.

Pour en revenir à la manifestation de 1816, disons que cette médaille d'or, de la valeur de 643 francs, avait un diamètre de 52 millimètres et était l'œuvre du graveur anversois Pierre-Wautier Vande Goor.

Voici la description de cette rare médaille :
 Dans une couronne formée de deux branches de
 chêne; en huit lignes :

A
 M^r LE BARON
 VAN DER LINDEN
 D'HOOGHVORST
 MAIRE.

LA VILLE
 DE BRUXELLES
 RECONNAISSANTE.

Sous le nœud liant les deux branches, le nom
 du graveur : *Vande Goor* (en petites lettres an-
 glaises).

Revers. Dans une couronne à peu près sembla-
 ble à celle du droit, en cinq lignes :

DELIBERATION
 DU CONSEIL
 MUNICIPAL
 DU XV MARS
 MDCCCXVI

Voir planche II, n^o 1.

Cette médaille était inconnue à feu M. Guioth,
 lorsqu'il annonça dans la première livraison de la
Revue de la Numismatique belge de 1848, son appel
 aux numismates, suivi immédiatement des deux
 premiers suppléments, afin de l'aider dans la
 publication d'une monographie des médailles,

monnaies, etc., frappées de 1813 à 1830 pour le royaume des Pays-Bas. Mais, dans le troisième supplément de son appel, M. Guioth donna une description sommaire de la médaille en question, à la page 444 du même volume sous le 217 de son catalogue (1).

Dans le volume de la *Revue de la Numismatique belge* de 1854, il la décrivit de nouveau à la page 242, sous le n° 7 de l'œuvre du graveur Vandegoor et y ajouta de plus, sous le n° 8, la description d'une médaille, *offerte au baron de Thysebaert, adjoint-maire en 1816.*

Voir planche II, n° 2.

C'est à propos de cette seconde médaille que nous avons à présenter quelques observations.

L'examen du n° 2 de la planche nous dispense de toute description, mais nous devons faire remarquer que de ces deux pièces de notre collection, la première est un exemplaire en étain, frappé avec le coin primitif du graveur Vandegoor et dont le catalogue de Ch. Piot, des coins et poinçons de la Monnaie de Bruxelles, ne donne sous le n° 2022, à la page 220, qu'un seul côté avec le nom du baron Van der Linden d'Hooghvorst,

(1) Disons que malgré son appel et les trois suppléments, M. Guioth n'entreprit pas la publication annoncée de la « Numismatique du Royaume des Pays-Bas »; mais, après diverses péripéties, elle fut faite, à la satisfaction de tous les numismates, par feu Jacob Dirks, de Leeuwarden, œuvre qui fut couronnée par la Teyler's Tweede Genootschap, de Harlem.

mais sans expliquer ce que l'autre côté de ce coin est devenu.

La seconde, dont il n'existe aucune trace dans ce catalogue des coins de la Monnaie, est un coulage en plomb, obtenu à l'aide de la première médaille, mais dont *les lettres en relief du droit* ont été enlevées et remplacées par une inscription *en lettres incuses*, ainsi qu'il est facile de le voir par la planche qui accompagne cet article.

On se demandera peut-être l'origine de l'émission de cette seconde médaille dont le procès-verbal du 15 mars 1816 ne parle pas, et comment à l'épée d'honneur votée à l'adjoint-maire, M. le baron de Thysebaert, et à lui remise le 20 décembre 1816, est venu s'adjoindre une médaille d'or au type de celle offerte au maire lui-même.

Nous nous sommes posé cette question depuis plus de trente ans, sans pouvoir lui donner une réponse satisfaisante; aussi préférons-nous laisser à d'autres le soin de résoudre cette énigme passablement délicate, qu'il nous a paru cependant nécessaire de signaler.

ÉDOUARD VANDEN BROECK.



N^o 1



N^o 2

